# SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV

Date	29.09.2025		
Délibération	2025-116	Folio n°	
Nature	4.1 / 4.2		

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE

# Syndicat Mixte Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo 41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

### **SEANCE N° 20 DU 29.09.2025**

4 questions numérotées 2025-113 à 2025-116

### **DELIBERATION**

EMPLOIS PERMANENTS TABLEAU DES EFFECTIFS ACTUALISATION 2025-03

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte.

#### Etaient invités Mesdames et Messieurs :

<u>Conseillers titulaires</u>: Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent

BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD)

- Yves GOASDOUE (FA) - Jacques FORTIS (FA) - Gilles RABACHE (FA)

<u>Conseillers suppléants</u>: Bertrand DENIAUD (RN) - Aristide OLIVIER (RN) - Thierry LIGER (RN) - Jean

DELALANDRE (RN) - Sylvie THIEULENT (CD) - Marie-Françoise FROUEL (CD) - José COLLADO (CD) - Michel DUMAINE (FA) - Jérémy PREVOST (FA) -

Béatrice GUYOT (FA)

#### Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Jacques FORTIS	Michel DUMAINE	Ensemble de la séance

Procurations :	Mandant Mandataire		Questions	
	/	/	/	

**Excusée**: Julie BARENTON-GUILLAS

Absent: Lori HELLOCO

EFFECTIF				
En exercice	:	10		
Quorum	:	6		

Questions	Présents	Votants
2025-113 à 2025-116	8	8

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
23.09.2025	9 H 30	Gilles RABACHE	11 H 30	06.10.2025	08.10.2025

## RAPPORT

Présenté par Sophie GAUGAIN Présidente

Syndicat I		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance 2	20	29.09.2025	N° d'ordre	N° délibération
		20		4	2025-116

LC/EA

Chers collègues,

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. » art. L313-1 du Code Général de la Fonction Publique.

# A- <u>Créations d'emplois correspondant à un besoin de service / Centre d'essais dynamiques (CED)</u>

L'essor prit par le centre d'essai dynamique nécessite que soit optimisée l'organisation de l'activité via la préparation en amont des essais (test plan, interfaces). Le but étant de pouvoir augmenter le nombre d'essais sur les deux séances/jour. Ainsi, pour faire face à ce surcroit d'activité à haute valeur technique, il vous est proposer la création d'un emploi tel que :

• Un technicien/une technicienne support essai crash-test, à temps complet, en contrat à durée indéterminée.

Ce technicien participe à la réalisation des essais, notamment en anticipant une partie de la préparation. Il identifie et résout les difficultés qui peuvent entraver le lancement de l'essai. Il assure le soutien logistique pour la réalisation des essais.

#### B- Création d'emplois correspondant à un besoin de service

Par délibération précédente, vous avez approuvé la mise à disposition d'un personnel de la Région auprès du syndicat. Il convient de créer un poste qui sera pourvu via cette mise à disposition, tel que :

• Co-Directrice de site, ouvert à temps complet au cadre d'emplois des attachés territoriaux

### IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR:

1 – MODIFIER le tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus exposées

ainsi qu'en annexe.

**2 – PRENDRE** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants.

3 – AUTORISER Madame la Présidente ou son représentant à signer les actes

administratifs nécessaires à la mise en œuvre des présentes.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1er Vice-Président